

FOYER RURAL DE BONREPOS-RIQUET

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 décembre 2017

Ordre du jour :

1) Emargement et vérification des mandats :

- Le Foyer rural a 29 adhérents à jour de leur cotisation. Deux démissions ont été enregistrées.
- Il y a un renouvellement d'adhérents grâce à une activité nouvelle : les ateliers cuisine.
- La feuille d'emargement porte 12 personnes présentes physiquement et 17 pouvoirs

2) Présentation du rapport moral, vote :

Le président présente le rapport moral 2016/2017 en listant les activités de l'année :

- Décembre 2016 : une douzaine d'enfants seulement pour le loto et le goûter de Noël malgré la bûche à Thérèse toujours très appréciée. Cette baisse conduit à envisager une autre forme de Noël des enfants pour 2018.
- « Les doigts de fée » ont une quinzaine de participantes, dont trois riquétoises.
- Nouvelle activité : grâce à Thérèse Cracco et Ginette Bordeaux, ont été mis sur pied des ateliers cuisine bimensuels. Ceux d'automne 2017 ont une vingtaine d'inscrits, dont 12 sont des riquétoises dont plusieurs nouvelles.
- Juin 2017 : repas des voisins avec une bonne cinquantaine de participants. Etant donnée la météo ce repas a eu lieu dans le grand salon du château. Très agréable soirée.
- Tenue de buvettes à la journée Riquet 2017, au concert ACDC, et aux Journées du Patrimoine, aide à la « buvette simplifiée » pour les Journées des Plantes 2017
- 17 novembre 2017 : théâtre et buffet campagnard (une cinquantaine de spectateurs) avec le spectacle « Burlingue » qui a eu grand succès. Le bilan fut positif avec un excellent buffet préparé par le traiteur montastrucois « Au fil du tranchant ».

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité

3) Présentation du rapport financier, quitus :

Le trésorier présente le rapport financier

- Cette année le bilan dégage un léger bénéfice de 76,99 euros..
- Les cotisations des adhérents furent de 431 euros pour une dépense de 380 euros en assurances et cartes de la fédération des Foyers ruraux. La question est posée de savoir s'il faut continuer à cotiser à la fédération des Foyers ruraux alors qu'on ne fait pas appel à leurs services en dehors de l'assurance. Question, déjà évoquée l'an dernier, à étudier l'an prochain.
- Le solde de trésorerie est de 77 euros, et la réserve se monte actuellement à 4 900 euros.

Le quitus fut voté à l'unanimité.

4) Vote du montant de l'adhésion annuelle :

A l'unanimité l'assemblée décide que l'adhésion 2017/2018 reste inchangée (18 euros pour une personne seule et 29 euros pour un couple).

5) Echéancier des manifestations prévues :

Le président présente les activités prévues pour l'année à venir en sus des réunions du mardi des « Doigts de fée » et des ateliers cuisine bimensuels du lundi soir (le nombre croissant de participants conduit à envisager de les dédoubler, la douzaine de participants simultanés étant un maximum).

- Samedi 16 décembre 2017 à 15 h : le loto des enfants sera remplacé par un spectacle goûter avec Christophe devenu Catastof, sculpture sur ballon, jonglerie, monocycle, clown (coût 250 euros). Il sera suivi d'un goûter et de la venue du père Noël.
- La fête des voisins aura lieu le 29 juin 2018.
- La tenue des buvettes aux manifestations du SIBR (concert du 21 juillet, JEP des 15 et 16 septembre, Journées des plantes des 3 et 4 novembre) fait l'objet d'une question diverse.
- Bistrot – théâtre le 16 novembre 2018
- L'assemblée générale le 6 décembre 2018
- Le Noël des enfants le 15 décembre 2018

6) Renouveaulement du CA :

- Rachel Cerutti, Thérèse Cracco, Dominique Gournac, Guy Maronèse, André Pantalacci, José et Roselyne Rodriguez, membres sortants, se représentent
- Se présentent également Annie Barroeta et Marie-Thé Letertre.
- Ces neuf candidats sont élus à l'unanimité pour trois ans.

7) Brève suspension de l'assemblée générale pour tenir un CA de constitution du bureau :

André Pantalacci est élu président, José Rodriguez est élu trésorier et Dominique Gournac est élu secrétaire à l'unanimité des membres du CA.

8) Questions diverses :

- Des incidents étant survenus à propos de la tenue des buvettes le jour du concert(alors que le bénéfice apporté à la SVDBR s'est monté à 5 000 euros),la question est posée de continuer à tenir les buvettes sous l'appellation Foyer rural. Du débat se dégage un consensus sans vote pour la continuation en mettant bien en avant la qualité Foyer rural. L'appellation Foyer rural est connue à Bonrepos avec des activités fédératrices tels les nouveaux ateliers cuisine. Loin d'être noyée dans une autre association, le Foyer rural est bien repéré comme organisation indépendante venant donner un coup de main à la SVDBR.
- Une suggestion est faite d'organiser une randonnée pédestre à l'automne, prélude éventuel à une activité marche.
- Suggestion est faite d'organiser une seconde séance de théâtre liée à un moment convivial de consommation, par exemple une crêperie – théâtre au moment de la Chandeleur.
- Les participants à l'assemblée tiennent à remercier le président pour son implication.
- En l'absence d'autres questions diverses l'assemblée générale, est close.

Le secrétaire
Dominique Gournac